

RESPONSABLE LEGAL : ..... NUMERO DE TELEPHONE : .....

Nom et Prénom: ..... Niveau scolaire : ..... Enseignant : .....

Nom et Prénom: ..... Niveau scolaire : ..... Enseignant : .....

Nom et Prénom: ..... Niveau scolaire : ..... Enseignant : .....

Horaires		ACCUEIL du MATIN		ACCUEIL du MIDI			ACCUEIL du SOIR	
		7h30/7h55	7h30/8h40	11h40/13h40	11h40/12h15	13h00/13h40	15h55/16h40	16h40/18h30
Semaines	Jour	Accueil du MATIN <small>(Avec départ pour l'école d'Augsey)</small>	Accueil du MATIN	Accueil midi AVEC REPAS	Accueil midi SANS REPAS	Accueil midi SANS REPAS	TAP départs à partir de 16h30	Accueil du SOIR
PAIRS	LUNDI							
	MARDI							
	MERCREDI							
	JEUDI							
	VENDREDI							
IMPAIRS	LUNDI							
	MARDI							
	MERCREDI							
	JEUDI							
	VENDREDI							

### Conditions d'admission :

L'enfant ne sera pas accueilli s'il est malade ou non présent à l'école pour la journée. En cas de maladie contagieuse, les délais d'éviction sont à respecter conformément à la législation en vigueur.

### Conditions d'annulation :

Toute séquence non annulée dans les délais sera facturée. En cas de maladie, présenter un certificat médical suite à l'absence de votre enfant **avant la fin du mois en cours**

### Conditions tarifaires :

Par décision du Conseil Communautaire du 11 Décembre 2014 :

Le tarif de chaque famille est calculé à partir du revenu fiscal de référence mentionné sur le dernier relevé d'imposition du foyer. **En l'absence de ce justificatif, le tarif le plus élevé sera appliqué par défaut.**

En cas de retards des responsables légaux pour récupérer l'enfant (après 18h45, heure de fermeture de la structure), l'Accueil de Loisirs facturera 5 euros le quart d'heure entamé.

Nom et Prénom: ..... Niveau scolaire : ..... Enseignant : .....

Nom et Prénom: ..... Niveau scolaire : ..... Enseignant : .....

Horaires		ACCUEIL du MATIN		ACCUEIL DU MIDI			ACCUEIL du Soir	
		7h30-7h55	7h30-8h30	11h40-13h40	11h40-12h15	13h00-13h40	15h55-16h40	16h40-18h30
Semaine	Jour	Accueil du MATIN <small>(Avec départ pour l'école d'Augsey)</small>	Accueil du MATIN	Accueil midi AVEC REPAS	Accueil midi SANS REPAS	TAP Départs à partir de 16h40	Accueil du SOIR	
Du...../..... ..... Au ...../.....	LUNDI							
	MARDI							
	MERCREDI					ALSH ORGELET (Voir formulaire du Mercredi)		
	JEUDI							
	VENDREDI							
		7h30/7h55	7h30/8h30	11h30/13h30	11h30/13h00/	13h00/	16h30/18h30	
Du...../..... ..... Au ...../.....	LUNDI							
	MARDI							
	MERCREDI					ALSH ORGELET (Voir formulaire du Mercredi)		
	JEUDI							
	VENDREDI							
		7h30/7h55	7h30/8h30	11h30/13h30	11h30/12h15	13h00/13h40	15h55/16h40	16h30/18h30
Du...../..... ..... Au ...../.....	LUNDI							
	MARDI							
	MERCREDI					ALSH ORGELET (Voir formulaire du Mercredi)		
	JEUDI							
	VENDREDI							
		7h30/7h55	7h30/8h30	11h30/13h30	11h30/12h15	13h00/13h40	15h55/16h40	16h30/18h30
Du...../..... ..... Au ...../.....	LUNDI							
	MARDI							
	MERCREDI					ALSH ORGELET (Voir formulaire du Mercredi)		
	JEUDI							
	VENDREDI							
Clôture ou Modification des réservations		15min avant la séquence		Le mercredi Précédent avant 10h	15min avant la séquence		15min avant la séquence	

## 1-INSCRIPTIONS

Choisissez ci-dessus votre formule d'inscription, annuelle ou mensuelle.

**Inscription annuelle :** Vous pouvez remplir les deux semaines types (paire et impaire) du tableau annuel. *Votre inscription sera définie comme telle pour l'année. Les semaines matérialisées paires et impaires l'ont été pour faciliter l'inscription des enfants vivants dans deux foyers en alternance. Merci de nous préciser maman ou papa sur la fiche afin que nous puissions nous organiser plus facilement pour le temps d'accueil de votre enfant et la facturation si elle est dissociée.*

**Inscription Mensuelle :** Vous avez besoin de plus de souplesse, privilégiez l'inscription au mois. Remplissez les dates des semaines du tableau mensuel puis cochez vos séquences d'accueil. *Vous devrez rendre impérativement le tableau d'inscription tous les mois avant la date du 23 précédent le mois de séquences réservées.*

## 2-CONDITIONS D'ANNULATION :

Nous vous rappelons que les conditions pour bénéficier de l'annulation d'une séquence d'accueil ou repas sont :

Prévenir de l'absence de l'enfant au moins une semaine avant la séquence d'accueil si c'est une désinscription.

En cas de maladie, présenter un certificat médical suite à l'absence de votre enfant sans oublier de nous prévenir par téléphone et nous le retourner avant la fin du mois d'absence.

Pour toute inscription en service restauration, il faut réserver au minimum les repas le mercredi matin avant 10h00 précédant la semaine suivante. (Nous commandons tous les repas de la semaine le mercredi avant 10h00.

## 3-CONDITIONS PARTICULIERES :

Depuis la rentrée 2016, les ateliers se déroulent les lundis et jeudis de 15h45 à 17h15 pour les élèves de maternelle et CP scolarisés sur le groupe scolaire de la Chailleuse. Si votre enfant n'est pas inscrit en atelier, l'accueil du soir se fera de 15h45 à 18h30. Il vous sera possible de venir chercher votre enfant à partir de 16h00. Aucun départ avant cet horaire ne sera possible si votre enfant a été inscrit dans notre service d'accueil. Le départ échelonné pourra se faire à partir de 16h00 jusqu'à 18h30. Le goûter aura lieu à la sortie de classe des enfants, suivi d'un temps d'activités.